



Règlement du 3^{ème} open d'échecs de Domloup

Article 1er : tournois

L'Échiquier Domloupéen organise le 3^{ème} open d'échecs de Domloup le 27 septembre 2009. Cet open se déroule sous la forme de trois tournois :

- **Principal** (homologation FFE n°15154), ouvert à tous les licenciés A ou B à jour de leur licence à la date du tournoi.
- **Jeunes** (homologation FFE n°15153), ouvert à tous les licenciés A ou B jusqu'à minime à jour de leur licence à la date du tournoi et de ELO rapide et lent inférieur ou égal à 1399.
- **Petits pions** (homologation FFE n°15152), ouvert à tous les licenciés A ou B jusqu'à poussin à jour de leur licence à la date du tournoi et de ELO rapide et lent inférieur ou égal à 1399.

Article 2 : règles

Les règles du jeu sont celles de la FIDE (Congrès de Calvia 2004).

Les appariements se font au Système Suisse Intégral (Règles C.04 FIDE 2004).

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Article 3 : cadence

Les tournois se jouent en 9 rondes de :

- 13 minutes + 2 secondes par coup (tournoi principal)
- 15 minutes KO (tournois jeunes et petits pions).

Article 4 : horaires

Le pointage a lieu de 9h à 9h30 (les arrivants après 9h30 commenceront à la 2^{ème} ronde). La première ronde a lieu à 9h45. A titre indicatif, les horaires des rondes suivantes sont 9h45, 10h30, 11h15, 12h00, 14h00, 14h45, 15h30, 16h15 et 17h00. La remise des prix et le pot de clôture auront lieu à 17h45.

Par respect pour les joueurs et les accompagnateurs, en particulier pour ceux venant de loin, les organisateurs s'engagent à respecter les horaires et faire en sorte que la remise des prix soit terminée à 18h.

Article 5 : droits d'inscription

Tous les joueurs doivent se pré-inscrire au plus tard la veille du tournoi à 20h :

- sur le site <http://domloup.echecs35.fr>
- par courrier électronique à domloup@echecs35.fr
- par téléphone à Pascal Aubry (06 77 93 95 21, de 18h à 20h, répondeur)

Les droits d'inscription sont de 12€ pour les adultes et 6€ pour les jeunes le jour du tournoi. Les droits d'inscription sont minorés (10€/5€) pour les joueurs qui envoient leur inscription par courrier postal à Pascal Aubry - 8 rue de la fontaine - 35410 DOMLOUP avant le dimanche 13 septembre 2008 (chèques à l'ordre de l'Echiquier Domloupéen).

Les joueurs titrés (à partir de Maîtres FIDE ou Maître FIDE féminins) sont invités.



L'ÉCHIQUIER DOMLOUPÉEN

Association « loi 1901 » affiliée à la Fédération Française des Échecs

<http://domloup.echecs35.fr> – domloup@echecs35.fr

Allée de l'étang – 35410 DOMLOUP



Afin de promouvoir les échecs, pour les joueurs jamais licenciés jusque là, l'Echiquier Domloupéen prendra à sa charge le coût de leur première licence B, pour toute inscription dans un club affilié à la FFE (par défaut à l'Echiquier Domloupéen).

Article 6 : prix

Les prix (non cumulables) du tournoi principal sont (total : 1000€) :

- 1^{er} prix : 400€ et coupe
- 2^{ème} prix : 200€
- 3^{ème} prix : 100€
- 3^{ème} prix : 100€
- 4^{ème} prix : 60€
- 5^{ème} prix : 40€
- 6^{ème} prix : 30€
- Meilleure féminine : 50€
- meilleur <2000 : 20€
- meilleur <1800 : 20€
- meilleur <1600 : 20€
- meilleur non classé : 20€
- meilleure performance : 20€
- meilleur jeune (Ppo à Min) : 20€

Les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} prix du tournoi principal seront partagés au système Hort.

Dans les tournois jeunes et petits pions, des coupes (pour les premiers) et des médailles (2^{ème} et 3^{ème}) seront attribuées aux trois premiers joueurs de chaque catégorie (pupille à minime pour le tournoi jeunes, petit poussin à poussin pour le tournoi petits pions).

Pour toutes les attributions de prix et lots, les départages adoptés sont dans l'ordre : buchholz, buchholz médian et performance.

Article 7 : dispositions particulières

Tout joueur sera exclu après deux forfaits.

Tout contrevenant au présent règlement pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 8 : arbitrage

L'arbitre principal du tournoi est Jean-Baka DOMELEVO-ENTFELLNER.

L'arbitre des tournois jeunes et petits pions est Michel LEGAULT, assisté par Hélène RUHLMANN (arbitre jeunes) dans le tournoi jeunes.

Tous les joueurs s'engagent à respecter le présent règlement.

Article 9 : localisation

L'open se déroule au complexe Albert Camus de Domloup. Les parties ont lieu dans le gymnase. Les blitz et analyses sont interdites dans la salle de jeu et doivent se dérouler dans la salle des fêtes.

Article 10 : droit à l'image

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent l'Echiquier Domloupéen à publier, dans le cadre de leur site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs.



L'ÉCHIQUIER DOMLOUPÉEN

Association « loi 1901 » affiliée à la Fédération Française des Échecs

<http://domloup.echecs35.fr> – domloup@echecs35.fr

Allée de l'étang – 35410 DOMLOUP

